Piscine de Mornant

Bassins de l'Aqueduc

2022 – 2026

- Projet pédagogique classes de cycle 2 -

Champ d'apprentissage 2 : « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION 3
2. LE CADRE INSTITUTIONNEL 5
3. LES LIENS ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES 6
4. L'ENJEU DU CHAMP D'APPRENTISSAGE 9
5. LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT 12
6. LES ATTENDUS DES PROGRAMMES 17
7. LA TÂCHE MOTRICE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE 18
8. LES REGLES A RESPECTER 19
9. LE MODULE DE NATATION 23
10. LE DISPOSITIF MATERIEL (GRAND BASSIN) 28
11. LE DISPOSITIF MATERIEL PETIT BASSIN (CP) 29
12. LA PROGRESSIVITE DES ACTIONS 31
13. ANNEXES 35
Annexe 1 : la sécurité 36
Annexe 2 : L'avant et l'après-séances, en classe 39

1. INTRODUCTION

Ce projet est le fruit de la collaboration entre l'équipe de BEESAN et les conseillers pédagogiques de l'Education nationale.

Pour l'équipe des BEESAN :

Cécile Guso, Mathieu Second, Anthony Costa

Pour les conseillers pédagogiques :

Luc Bonnet, Audrey Meyer-Faure, Marielle Malagutti

- Contribuer à la finalité énoncée par la note de service du 28-02-2022 : « faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité ». Contribuer ainsi, le plus précocement possible, à la mise en sécurité des élèves dans le milieu aquatique et à la construction, par les élèves eux-mêmes, de cette sécurité ;
- Permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement de l'enseignement d'éducation physique et sportive » ;
- Permettre chez les jeunes élèves l'acquisition d'une aisance aquatique définie « comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique ». Réunir les compétences des acteurs principaux que sont les professeurs des écoles, les maîtres-nageurs, aidés des intervenants présents au cours des séances (AESH, intervenants du GTH EPS, …), afin de favoriser les apprentissages les plus solidement ancrés.

« La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves ». « La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance. » (note de service du 28-02-2022)

Les ETAPS / MNS apportent leur « expertise technique » (circ. N° 2017-116) dans l'activité enseignée. « Les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Dans certaines organisations pédagogiques où les élèves sont répartis en plusieurs ateliers, ils peuvent être amenés à prendre en charge un groupe d'élèves » (circ. N° 2017-116). « Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève » (note de service du 28-02-2022).

2. LE CADRE INSTITUTIONNEL

Nationales		Académiques et/ou Départementales	
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 paru au BOEN n° 17 du 23-4-2015	Sécurité	Note de service du 24-3-2016 relative à la sécurité générale et surveillance des séances d'activités aquatiques
Les programmes maternelle et élémentaire	Cycle 1 : Arrêté du 18-2-2015 paru au BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015 dont l'annexe est remplacée par l'annexe parue au BOEN n° 25 du 24/6/2021 Cycles 2 et 3 : Arrêté du 9-11-2015 paru au JORF du 24-11-2015 relatif aux programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) et dont l'annexe a été remplacée par l'annexe parue au BOEN n° 31 du 30-7-2020	Orientation générale relative aux projets pédagogiques de natation	Note de service du 13/2/2019 relative aux « projets pédagogique de natation » et le document pédagogique annexé
Attestation « savoir nager » en sécurité (ASNS)	Décret n° 2022-276 du 28-2-2022 paru au JORF n° 050 du 1-3-2022 relatif à l'attestation du « savoir nager » en sécurité Arrêté du 28-2-2022 paru au JORF n° 050 du 1-3-2022 relatif à l'attestation du « savoir nager » en sécurité	Formation des enseignants	Lettre d'information rhodanienne (LIR) n° 2021-01 du 27/08/2021 : « informations relatives aux fonctions de titulaire remplaçant » Courrier du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes aux IEN du 1er degré S/C de madame et messieurs les DASEN en date du 4 mai 2022
Le partenariat et l'agrément des intervenants extérieurs	Décret n° 2017-766 du 4-5-2017 paru au JORF n° 107 du 6 mai 2017 Circulaire n° 92-196 du 3-7-1992 parue au BOEN n° 29 du 16-7-1992 Circulaire n° 2017-116 du 6-10-2017 parue au BOEN n° 34 du 12-10-2017	Elèves atteints de troubles neurologiques	Note de service du 30-11-2012 relative aux « activités aquatiques dans le cadre scolaire : cas des élèves souffrant de troubles neurologiques »
Les modalités pratiques de la séance de natation	Circulaire n° 99-136 du 21-9-1999 parue au BOEN HS n° 7 du 23-9-1999 Note de service du 28-02-2022 du 22-8-2017 parue au BOEN n° 9 du 03-03-2022 relative à l'enseignement de la natation scolaire	Participation de certains personnels : AESH, service civique	Circulaire n° 2017-084 du 3/5/2017 relative aux « missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ». Note de service départementale du 11-5-2016 relative au rôle et responsabilités des jeunes volontaires en Service Civique dans l'accompagnement des sorties en éducation physique et sportive

3. LES LIENS ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

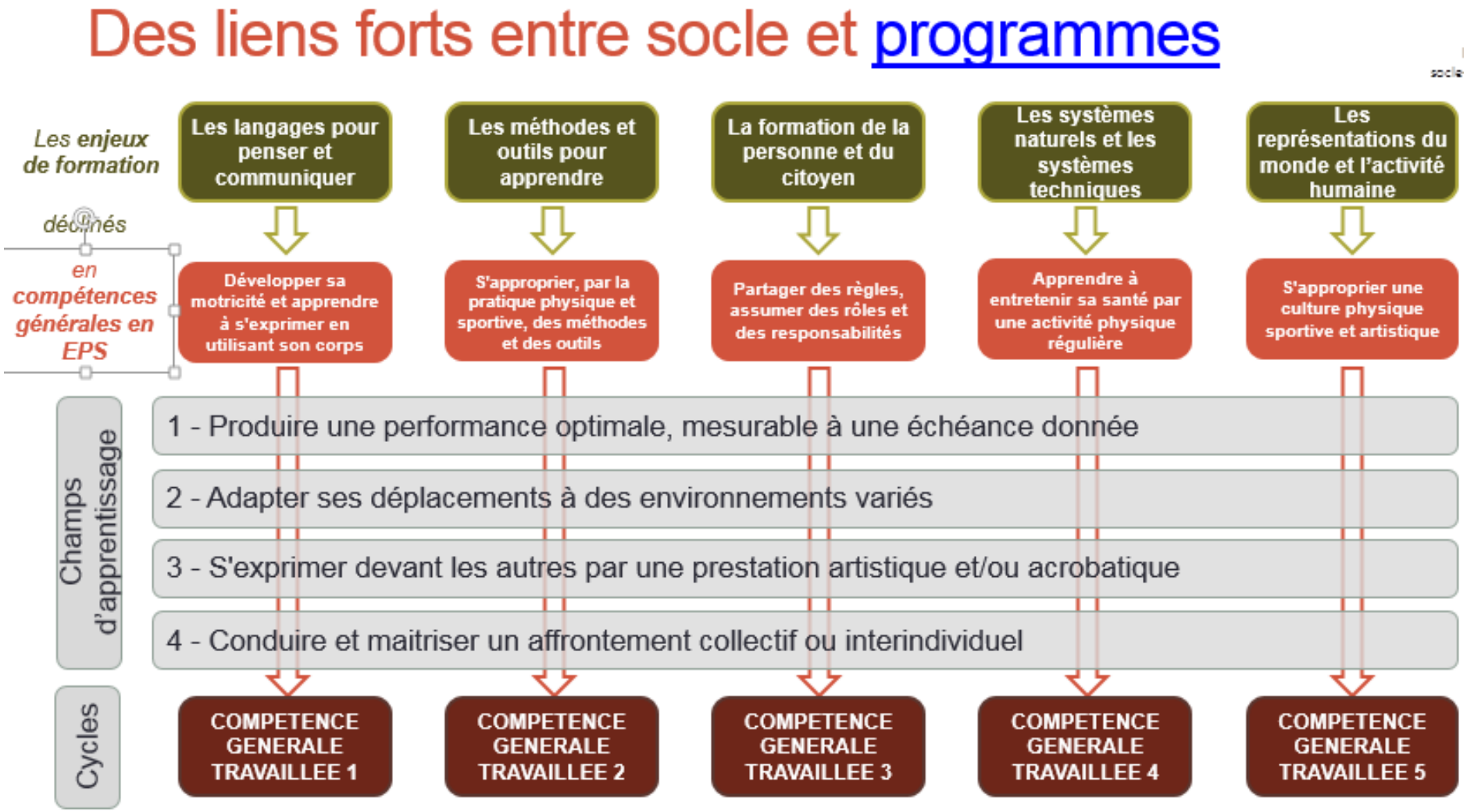

Explication du schéma :

Le socle prévoit 5 domaines de formation :

- Les langages pour communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

En EPS, ces 5 domaines sont déclinés de manière verticale et descendante en 5 compétences générales :

CG 1 : Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps	CG 2 : S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique physique et sportive, les méthodes et des outils	CG 3 : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités	CG 4 : Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière	CG 5 : S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour construire ces 5 compétences générales, l'enseignant va utiliser des activités physiques supports appartenant à **4 champs d'apprentissage complémentaires :**

- produire une performance optimale, mesurée à une échéance donnée
- adapter ses déplacements à des environnements variés
- s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Nous allons donc utiliser la natation comme activité support :

Attention :

Pour les cycles 1 et 2, la natation est inscrite dans le champ d'apprentissage 2 : adapter ses déplacements à des environnements variés.

L'activité natation va donc permettre de construire les compétences attendues, en les contextualisant dans un milieu très particulier : l'eau.

Définition d’une compétence

Le décret relatif au socle commun précise qu’une « une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites. »

Une compétence est donc bien constituée par des :

- connaissances
- savoir faire
- attitudes.

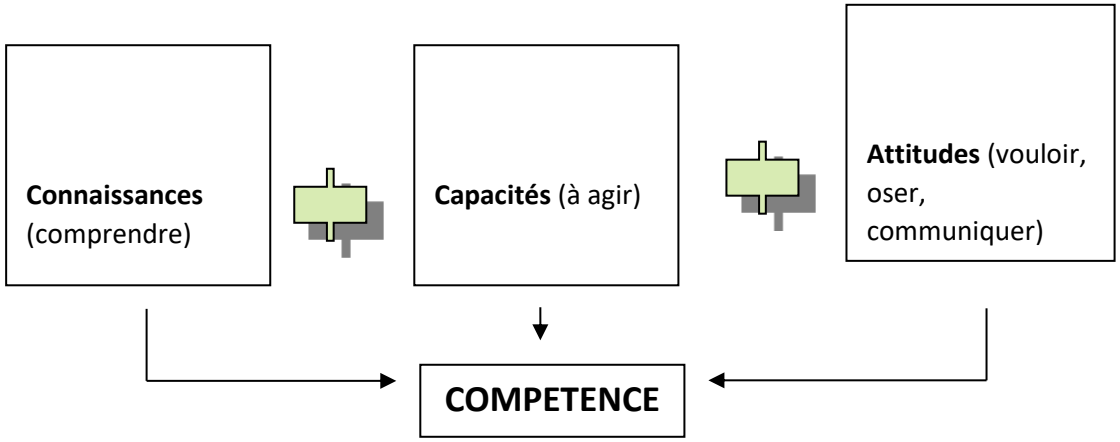

Les contenus d’enseignement vont donc devoir permettre la transmission de ces connaissances, savoir-faire et attitudes.

Ces contenus d’enseignement sont contextualisés :

- par l’enjeu du champ d’apprentissage auquel appartient l’activité support choisie (commun à toutes les APSA appartenant au champ d’apprentissage) ;

- par l’activité elle-même.

4. L'ENJEU DU CHAMP D'APPRENTISSAGE

- **« Adapter ses déplacements à des environnements variés » : un enjeu à clarifier afin d'identifier ce qui doit être enseigné.**

Une première analyse permet de dégager quelques pistes :

Adapter (c'est)

- adapter ses réalisations au contexte
- identifier et utiliser ses ressources personnelles
- modifier ses façons de faire habituelles pas à pas
- tenter, essayer, réagir, tâtonner
- faire l'effort, l'accepter
- chercher à combler l'écart
- répondre aux sollicitations des situations
- choisir une solution parmi un ensemble de possibles

Ses déplacements

- dans quel but, avec quel objectif ?
- quelles exigences accompagnent ces déplacements ?
- dans un espace identifié
- avec l'idée d'améliorer ses façons de faire
- en agissant sécurité

à des environnements variés :

- dans quel type d'environnement (contraintes)
- dans un environnement aux caractéristiques évolutives
- avec quels outils, quelles aides
- seul et/ou sous la surveillance d'autres (sécurité)
- qui obligent à respecter des règles

« Il s’agit donc pour l’élève de mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés, pour agir en autonomie et en toute sécurité ».

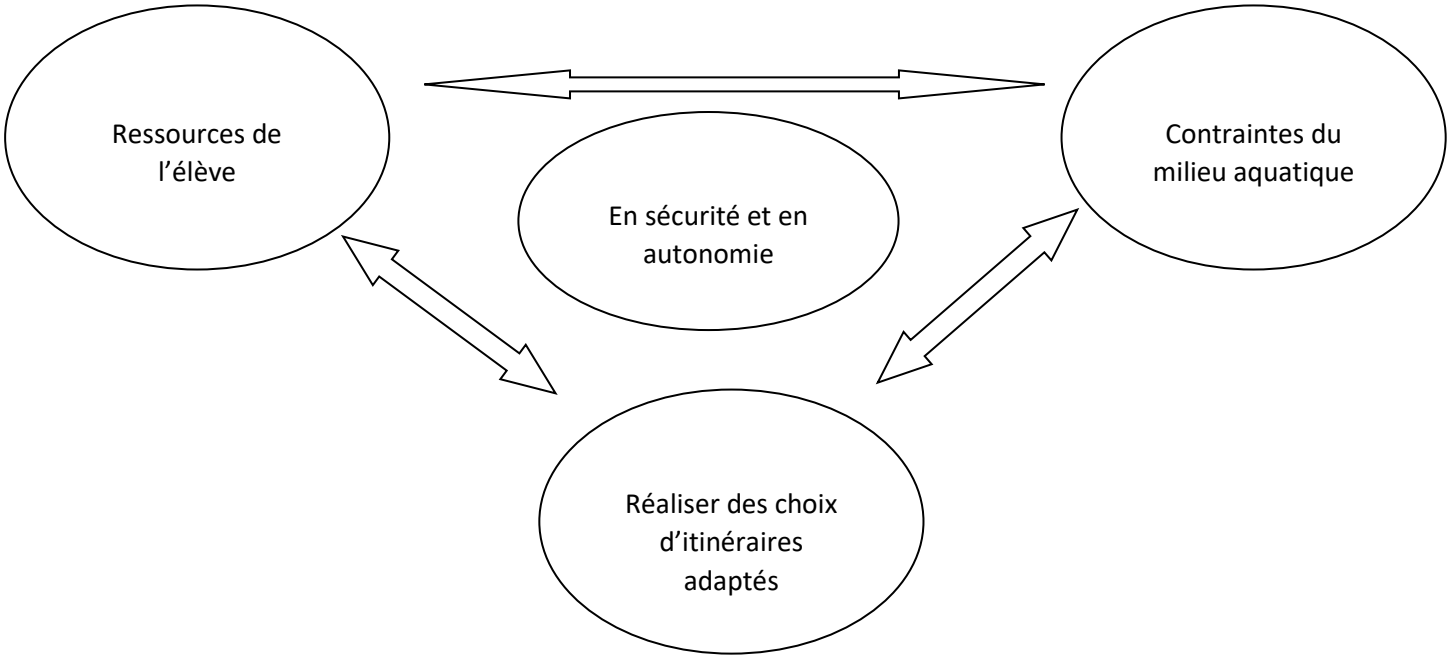

Pour les élèves, il s’agit de contribuer à des apprentissages moteurs maîtrisés mais également à des apprentissages relatifs aux règles de sécurité à respecter « pour ne pas se mettre en danger et donc apprécier si les conditions de nage sont adaptées au regard de leur degré de maîtrise de l’[ASNS] »[1].

[1] Emmanuel Auvray et Jean-Max Scouarnec, Pour un permis de nager, Revue EPS, N° 392, juillet-octobre 2021, P. 62-64.

Conséquence : Les contenus d'enseignements vont donc concerner les 3 ensembles que sont :

Les capacités :	Les connaissances :	Les attitudes :
Equilibre Respiration Propulsion	- Sur les règles et l'eau et l'activité aquatique - Sur le travail que je dois réaliser - Sur les autres	Par rapport : -Aux règles -A mon travail -Aux autres
Je réalise des actions	J'ai des connaissances sur - moi - Le milieu - Les autres	Je mets en œuvre des attitudes nécessaires pour réussir

5. LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

D'après le document ARIP C2, élaboré par les CPC et les CPD EPS de la DSDEN du Rhône 23/09/2022

Les contenus d'enseignement relatifs aux savoir-faire

→1er tableau : les grandes lignes des savoir-faire

compétence Adapter ses déplacements à différents types d'environnements (2 à 3 modules) au cours des cycles 1 et 2			
	Niveau 1 **Etre à l'aise dans l'eau**	**Niveau 2** **Se déplacer sur et sous l'eau**	**Niveau 3** **Maîtriser ses déplacements dans le milieu aquatique dans toutes ses dimensions**
	Continuum →		
Représentations : ***Ce sont elles qui, bien souvent, constituent des freins à la progression de l'élève***	***D'un milieu perçu comme immense, profond et peut-être dangereux*** ***A un milieu plus familier, aux limites connues où je peux évoluer en sécurité***	***D'un milieu accepté mais subi*** ***A un milieu où je me rends compte et je comprends que je peux agir***	***D'un milieu où j'agis*** ***A un milieu maîtrisé (il ne fait plus peur, j'en connais les limites) où j'évolue sereinement***
Equilibration :	**Accepter un nouvel équilibre (diminution puis suppression des appuis plantaires)**	**Construire un allongement, qui peut être ventral, dorsal ou oblique**	**Réorganiser l'équilibre dans tous les plans** **Savoir se profiler pour répondre aux contraintes des situations**
Propulsion :	**Construire des appuis sur des matériels de plus en plus mobiles**	**Construire les appuis dans l'eau**	**Améliorer les appuis pour optimiser les déplacements et les changements d'orientation**
Respiration :	**Se préparer à s'immerger : de l'apnée « réflexe » à l'apnée préparée**	**Construire l'expiration aquatique**	**Gérer ma respiration**
Information :	**Initier une prise d'informations (essentiellement visuelles) sur le milieu aquatique au-delà de l'espace proche de l'élève**	**Prendre des repères (notamment visuels) dans un environnement élargi**	**Prendre des informations sur tout l'environnement et qui pilotent les actions**

→2e tableau : des savoir-faire un peu plus détaillés

En bleu, les éléments précisés par les programmes des cycles 1 et 2. Pour le cycle 2, il s'agit des compétences travaillées mentionnées dans le champ d'apprentissage par les programmes.

	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Représentations	L'élève doit transformer une éventuelle peur du milieu dans lequel il va être amené à évoluer en une connaissance des dimensions et des limites du milieu dans lequel il doit évoluer : l'enfoncement est possible mais pas la disparition dans un gouffre infini, le remplissage est possible mais uniquement par la bouche, si je réalise l'action d'inspirer.	L'élève a compris qu'il évoluait dans un milieu fini et commence à jouer avec certains principes de ce nouveau milieu (flottabilité, résistance, glisse) et ce, de plus en plus calmement.	L'élève comprend qu'avancer passe par des actions à réaliser dans ou sous l'eau. Il comprend également qu'expirer sous l'eau est un gage d'effort plus ou moins long réalisé de manière plus confortable.
C1 : l'enseignant propose aux élèves de « vivre des expériences qui [leur] permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites, de mettre en jeu des conduites inhabituelles ». Il les incite « à développer de nouveaux équilibres (se laisser flotter), découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude ». C2 : Transformer sa motricité spontanée pour maitriser les actions motrices.			
Equilibre	L'élève accepte et peut évoluer dans l'eau, en position de terrien, tout en étant relâché et en recherchant l'immersion de la plus grande partie de son corps (jusqu'aux épaules, voire au menton).	Le corps s'allonge, les jambes se retrouvant dans le prolongement de celui-ci. La tonicité générale devient point d'appui pour les actions et le redressement se réalise plus aisément.	L'élève cherche à s'allonger au maximum, en direction de son objectif et est capable de changer l'orientation de son corps tout en conservant son équilibre général.
Propulsion	L'élève utilise ses membres supérieurs pour prendre des appuis, de moins en moins nombreux et de plus en plus éloignés de lui, sur des éléments matériels du dispositif de moins en moins stables et accepte de perdre tout ou presque de ses contacts plantaires.	Les appuis commencent à être pris sur ou dans l'eau. Les surfaces (essentiellement les mains) destinées à la propulsion sont orientées vers l'arrière et les trajets gagnent en amplitude. L'action des jambes gagne en efficacité.	Pour avancer, l'élève utilise de plus en plus ses mains et ses avant-bras. Leurs trajets sous-marins sont plus longs (de l'avant vers l'arrière), orientés vers l'arrière et de plus en plus enchaînés. Les jambes participent grandement à la propulsion.
Respiration	L'élève peut respirer normalement au-dessus de l'eau (pas de blocage respiratoire) et s'immerge après avoir réalisé une inspiration préalable (forcée) et ne craint plus l'entrée d'eau par le nez.	L'élève inspire de manière adaptée avant toute immersion, est capable d'expirer dans l'eau et commence à alterner inspiration aérienne et expiration aquatique.	L'inspiration est adaptée à l'apnée projetée. L'alternance inspiration aérienne / expiration aquatique est poursuivie de plus en plus régulièrement et sur des distances qui augmentent.
Informations	L'élève prend des informations situées dans le sens de son déplacement, sur des éléments matériels situés sur son parcours et accepte de perdre les informations plantaires.	La prise d'informations se fait sur une zone de plus en plus grande et utilise les repères présents dans le dispositif et les éléments importants du bassin. L'élève agit ensuite en fonction de ses informations. En immersion, une information est prise sur les éléments matériels (objets à ramasser, cerceau à traverser) qui peuvent correspondre au but de l'action.	En surface ou en immersion, les informations sont prises sur l'ensemble des éléments présents dans le dispositif (matériels et humains) et permettent pendant le déroulement de l'action, la régulation de celle-ci.

Les contenus d'enseignement relatifs aux connaissances

En bleu, pour le cycle 2, les compétences travaillées mentionnées dans le champ d'apprentissage par les programmes

Connaissances **Les verbes sont de l'ordre de : comprendre, savoir, connaître, repérer, mettre en relation, identifier, prendre conscience, etc.**
Aider l'élève à comprendre qu'apprendre est possible dans toutes les situations vécues (niveau 1) Aider l'élève à comprendre qu'apprendre passe par un travail régulier et des efforts personnels organisés (niveau 2) Aider l'élève à comprendre qu'apprendre et réussir nécessitent engagement personnel et coopération (niveau 3) **Des règles et de l'activité** • Les règles : Il s'agit de connaître les règles liées à l'activité, de les reconnaître dans les situations ou moments où elles sont nécessaires avant d'en comprendre l'utilité et d'être capable d'échanger à leur sujet avec autrui. Reconnaitre une situation à risque. • Les espaces : Connaître les différents espaces, savoir ce qu'il est possible d'y réaliser avant d'y évoluer en fonction de son niveau et de ses besoins Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. • Le vocabulaire approprié : Connaître le vocabulaire relatif à l'organisation matérielle et aux actions, à la tâche puis à l'activité (inspirer, expirer, coulée, glissée, prendre appui, etc.) • L'activité : Savoir dire au moins un ou deux éléments importants que l'élève a appris (notamment en lien avec les représentations), avant de savoir et comprendre quelques grands thèmes de l'activité puis de connaître les principes d'action qui vont permettre d'être efficace : **De moi et de mon travail** Connaître ce qu'il y a à faire et sa réussite, puis mettre en relation manière de faire et critère de réussite et identifier ses progrès et enfin identifier difficultés et points forts personnels **Des autres** Il s'agit de passer d'une connaissance des personnes présentes à la piscine, à la prise d'une conscience d'une possibilité d'entraide mutuelle entre camarades jusqu'à la prise de conscience que notre action commune peut aider au bon déroulement de la séance et à nos progrès mutuels

Les contenus d'enseignement relatifs au attitudes

En bleu, les compétences travaillées mentionnées dans le champ d'apprentissage par les programmes

Attitudes **Les verbes sont du type : oser, s'engager, accepter, respecter, encourager, coopérer, aider, prendre en compte, etc.**
Accepter d'apprendre dans de nouvelles situations (niveau 1) S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. Accepter qu'apprendre passe par un travail régulier et des efforts personnels organisés (niveau 2) Accepter qu'apprendre et réussir nécessitent engagement personnel et volonté de coopérer avec autrui (niveau 3) <u>Par rapport aux règles</u> (de sécurité, de fonctionnement, d'hygiène, etc.) Il s'agit de les respecter sur rappel de l'adulte dans un 1er temps avant de les respecter de façon autonome ensuite Respecter les règles essentielles de sécurité. <u>Par rapport à son propre travail</u> Il s'agit de passer d'une centration sur la tâche (connaissance du but, du dispositif et du critère de réussite) à une centration sur les manières de faire et les progrès réalisés puis à une recherche systématique et à une compréhension des progrès réalisés <u>Par rapport aux autres</u> Il s'agit de vouloir prendre en compte le fait que des camarades existent et agissent autour de moi avant d'accepter leur regard sur mes réalisations et de les regarder en retour et avant d'accepter de soumettre mes réalisations et les leurs à nos critiques respectives, dans une relation de coopération.

Une progressivité des contenus

1er module :	Contenus d'enseignement	Module(s) suivant(s) :
Une découverte des actions à réaliser (entrer, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter) et des contraintes imposées par le milieu dans l'exécution La juxtaposition puis la recherche d'un enchaînement des actions	**Capacités (Savoir-faire)**	Une maîtrise accrue de la profondeur (immersion plus profonde, sur des distances accrues, mais surtout réalisée sans aide et sans appui) Une immersion où la vision subaquatique permet d'organiser le déplacement subaquatique et de prévoir la sortie Des déplacements plus longs, réalisés sans appui sur le matériel, et pour lesquels l'élève pourra mobiliser les principes liés à l'équilibre, à la propulsion, à la respiration et à la prise d'information L'enchaînement des actions, les unes aux autres et non simplement leur juxtaposition
Connaissance des règles de sécurité : règles d'or, ne pas entrer sur la piscine en l'absence du MNS de surveillance, entrer dans l'eau après l'accord de l'enseignant ou du MNS en enseignement, sortir de l'eau rapidement au signal. Choix d'un projet composé d'une suite d'actions que je sais pouvoir réussir Une découverte d'un milieu nouveau aux propriétés physiques particulières (portance, appuis différents (fuyants), résistances à l'avancement) Une connaissance des adultes présents dans la piscine : l'enseignant, le maître-nageur pédagogique, le maitre-nageur de surveillance, de leur rôle, Une connaissance du but, des dispositifs destinés à permettre le travail et des critères de réussite attachés aux actions ou aux parcours Un repérage des lieux de travail et de ce qu'il est possible d'y réaliser	**Connaissances**	Construction d'un projet composé d'actions choisies à partir des réussites stabilisées Une connaissance améliorée et une acceptation de l'action de l'eau (remise en cause totale de l'équilibre de terrien et utilisation des propriétés de l'eau pour effectuer certaines actions : se profiler pour avancer, se redresser, réaliser un surplace, remonter passivement) Une connaissance plus sûre de ses propres réalisations et de ses réussites La prise de conscience, accompagnée par l'enseignant, des liens entre ses manières de faire et ses réussites Une meilleure perception de son positionnement dans l'espace et un meilleur repérage des espaces
Le développement et le maintien de l'envie d'apprendre dans un milieu nouveau où les repères habituels sont fortement modifiés Le respect des règles de sécurité (évacuation rapide du bassin au signal), de fonctionnement et d'hygiène	**Attitudes**	Une autonomie plus importante dans l'action, qui doit reposer sur une connaissance de soi et des niveaux de difficulté Le désir de progresser Une collaboration plus importante avec les camarades (binôme de sécurité) Une compréhension de la nécessité de l'application des règles de sécurité, de fonctionnement et d'hygiène.

6. LES ATTENDUS DES PROGRAMMES

Les contenus d’enseignement doivent permettre à l’élève d’atteindre les attendus des programmes :

Pour le cycle 1 :

Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d’obstacles à franchir

Se déplacer avec aisance dans des environnements variés aménagés

Attendus de fin de cycle 2 :

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

7. LA TACHE MOTRICE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

Une tâche, c'est :

Un **BUT** CLAIR, COMPREHENSIBLE par les élèves qui permet à l'élève de comprendre ce qu'il y a à faire ;

(Exemple : je dois plonger et chercher à sortir le plus loin possible)

Un **DISPOSITIF MATERIEL**, DIFFERENCIE et CONNU des élèves avant la séance

et

Des **consignes** claires qui doivent organiser le travail du groupe classe ;

Des **MANIERES de FAIRE** simples, de plus en plus efficaces, qui doivent permettre à l'élève de REUSSIR ce qui est demandé. Ces manières de faire doivent être présentées aux élèves comme plus importantes que la réalisation d'une performance qui découle de ces manières de faire.

(Exemple : pour m'immerger sans aide, je dois basculer mon corps vers l'avant et ma tête doit descendre la première)

Des **CRITERES de REUSSITE** clairs et DIFFERENCIES parce qu'adaptés aux ressources des élèves.

(Exemple : je suis passé à travers le cerceau positionné à 1,00m de profondeur sans le toucher ni m'y accrocher)

Laissons nos élèves REPETER une même action, (cf. O. Reboul)2

Donnons-leur du TEMPS pour stabiliser ce qu'il y a à apprendre,

En leur précisant dès que nous l'estimons nécessaire les meilleures manières d'agir dans et sous l'eau.

---

[2] O. Reboul, Qu'est-ce qu'apprendre ? PUF 1980

8. LES REGLES A RESPECTER

Elles sont de 3 ordres

- **<u>les règles d'or :</u>** elles doivent être absolument respectées. Elles ne sont pas négociables.

- **<u>les règles d'hygiène :</u>** là encore, ces règles sont à respecter.

- **<u>les règles de fonctionnement :</u>**

    - dire bonjour, et l'on vous répondra avec plaisir
    - se déshabiller et ranger ses affaires dans les vestiaires
    - attendre le signal du MNS pour accéder au bassin
    - poser sa serviette et écouter les consignes aux endroits prévus
    - respecter le sens de circulation sur les plages
    - se rendre aux toilettes sur le bassin, toujours accompagné (par une ATSEM, un autre élève)

Les règles d'or

Je ne dois pas courir sur le bord de la piscine….

…car je risque de glisser et de me faire très mal

Je ne dois pas m'accrocher à un camarade….

….car je risque de le faire couler.

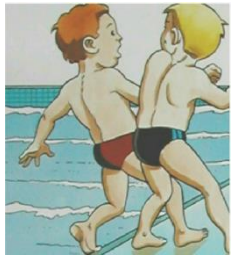

Je ne dois pas pousser un camarade dans l'eau.

….car il risque de se faire très mal en tombant sur le bord ou sur un autre élève dans l'eau.

Pour entrer dans l'eau, je ne dois pas descendre ou sauter sur un camarade……

….car je risque de lui faire très mal en lui tombant dessus

LES REGLES D'HYGIENE

Le chemin que je dois suivre des vestiaires jusqu'au bassin

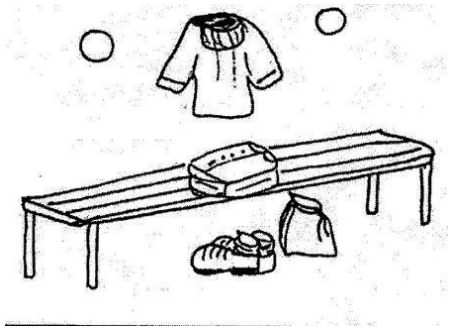

Je range correctement mes affaires

Je fais pipi avant de passer sous la douche

Je passe sous la douche

et j'utilise du savon

Je passe dans le pédiluve

Les règles d’hygiène au bassin

Je mets mon bonnet car le bonnet de bain est obligatoire

Si j’ai besoin d’aller aux toilettes, je demande au maître/à la maîtresse ou au maître-nageur.

Quand nous revenons, nous le signalons au maître/à la maîtresse ou au maître-nageur.

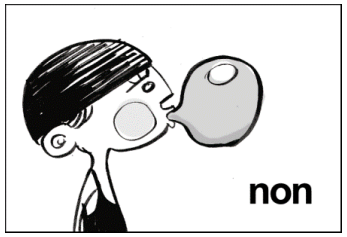

Je ne mâche pas de chewing gum.

Je le jette dans une poubelle.

Je ne crache pas par terre ou dans l’eau de la piscine.

9. LE MODULE DE NATATION

L'organisation globale du module

Découverte et prise de repères (référence) (Au moins 3 séances)			Structuration – Transformation (5 à 6 séances)						Bilan (Au moins 1 séance)
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S 10

Des exemples du déroulement de certaines séances

IMPORTANT : Tout d'abord, il faut préciser le sens dans lequel est utilisé le mot « parcours » ci-après.

Un parcours est constitué d'une entrée choisie par l'élève, d'une ou plusieurs actions choisies par l'élève et réalisées aux endroits prévus et d'une sortie réalisée à l'un des endroits prévus. Nous voyons qu'un parcours n'est donc aucunement un enchaînement d'actions imposées à l'élève. Ce qui est imposé à l'élève, c'est le respect d'une entrée obligatoirement située dans un zone d'entrée, le respect du sens de déplacement, le respect des endroits prévu pour réaliser chaque action (flotter par exemple) et le respect de la zone de sortie choisie.

Ainsi, 2 élèves peuvent choisir le même parcours (un même déplacement général dans l'espace) et réaliser des actions complètement différentes :

L'élève A peut entrer en sautant en « allumette » là où, dans la même zone d'entrée, l'élève B va plonger.

L'élève A va se déplacer le long de la ligne en se tenant à celle-ci alors que l'élève B va longer cette même, tête immergée, sans la tenir.

L'élève A peut choisir de flotter sur le ventre en se tenant à la ligne là où l'élève B va flotter sur le dos, en totale autonomie et sans aucune aide ni appui. Et enfin, l'élève A peut choisir d'immerger à la perche son visage jusqu'au nez alors que l'élève B va descendre jusqu'au fond avec la même perche et remonter passivement (sans tenir la perche pour remonter). Les élèves A et B auront bien suivi le même « parcours » en réalisant 2 enchaînements d'actions de niveaux de difficulté radicalement différents.

<table>
<tr><td colspan="2">SEANCES DE DECOUVERTE</td><td colspan="2">Objectifs des encadrants : permettre à l’élève de s’approprier le milieu, le dispositif, les règles de sécurité et de fonctionnement</td></tr>
<tr><td colspan="2">But de la tâche principale pour l’élève</td><td colspan="2">Je suis (réalise) un parcours / chemin pour aller d’une entrée (plot vert) à une sortie (plot rouge), en essayant d’effectuer les actions impliquées par le dispositif matériel (passer sous une perche, passer à travers un cerceau, flotter à l’endroit prévu, entrer en sautant, etc.)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Répartition des élèves sur le dispositif</td><td>Au tout début du module, c’est majoritairement le bord du bassin qui va être utilisé, sauf maîtrise avérée d’un ou plusieurs élèves et effectivement constatée par un encadrant.</td><td>Au fur et à mesure de la phase de découverte, les élèves vont pouvoir investir des chemins de plus en plus éloignés du bord et y effectuer des actions de plus en plus difficiles (toucher de moins en moins la ligne, s’immerger de plus en plus profond, se déplacer de plus en plus à plat en immergeant le visage, se déplacer entre les lignes d’eau sans les toucher, etc.)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Manières de faire</td><td>Dans un 1er temps, il peut être intéressant de laisser l’élève réaliser les actions qu’il souhaite mettre en œuvre. Il faut laisser du temps aux élèves pour s’approprier le milieu avec leurs ressources.</td><td>Peu à peu au cours de cette phase, il va être possible de proposer aux élèves d’identifier leur manière dans les 5 actions (comment j’entre, comment je me déplace, comment je m’immerge, comment je flotte et quelle est la sortie la plus adaptée).</td></tr>
<tr><td colspan="2">Critères de réussite</td><td colspan="2">Au fur et à mesure des passages, signaler aux élèves leur réussite globale sur les parcours /chemins.
Leur faire repérer le niveau de réussite dans les actions : immersion du visage jusqu’au nez, de la tête complète, déplacement sur 3 « plots » avant de reprendre contact avec le mur, flotter 5 « secondes », etc.</td></tr>
<tr><td>Simplifications</td><td>Complexifications</td><td>Les trajets parcourus peuvent être raccourcis en positionnant des plots de sortie plus précoces. Des actions prévues peuvent être annulées afin de permettre à certains élèves d’évoluer dans l’eau sans blocage.</td><td>Selon leur aisance et leur réussite, les élèves seront autorisés par les encadrants à utiliser des chemins plus difficiles. Des manières de faire plus élaborées dans les 4 actions peuvent être proposées.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sécurité</td><td colspan="2">En séance 1, les élèves seront plutôt positionnés au mur car pour des raisons de sécurité. Il va être nécessaire d’apprécier leurs ressources avant de les laisser investir le dispositif de manière plus étendue. Il n’est donc pas indiqué de les laisser se positionner où ils le souhaitent. Pour certains élèves, le risque est grand de les voir choisir un chemin non adapté à leurs ressources. Sur le bord du bassin, les élèves pourront ainsi se répartir sur les différentes entrées symbolisées par un plot vert. Les plots rouges indiquent la sortie.
Plusieurs zones de travail sont possibles. Les élèves ne sont pas obligés d’utiliser tous les éléments matériels présents dans les différentes zones. Ils doivent y être encouragés mais ne peuvent peut-être pas atteindre le fond de la piscine avec les perches verticales. Auquel cas, on leur proposera d’immerger la plus grande partie de leur corps.

Les encadrants se répartissent la surveillance des zones. Ils connaissent le nombre d’élèves présents dans leur zone de surveillance.
Plusieurs perches sont positionnées sur la longueur afin de pouvoir être tendues à un élève en cas de besoin.
Les élèves changent de zone avec l’accord de l’encadrant de la zone qu’il quitte et après information par celui-ci de l’encadrant de la zone dans laquelle se rend l’élève.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>SEANCES DE PRISE DE REPERES

Séance 3 pour une « photo » de départ

Au cours du module, à 2 reprises

En fin de module en séance 10. évaluation des projets (et des paliers de l’aisance aquatique)</td><td colspan="2">Objectifs des encadrants : permettre à l’élève :
- En début de module (séance 3) de repérer ce qu’il sait faire ;
- Au cours du module, d’identifier ce qu’il réussit et de « mesurer » ses progrès ;
- En fin de module (Séance 10), de faire le bilan de tous ses apprentissages.</td></tr>
<tr><td>But de la tâche principale pour l’élève</td><td colspan="2">Je réalise dans l’eau le projet que j’ai choisi en classe, avant de venir. Je dois choisir un parcours qui sollicite mes ressources et que je suis capable de réussir.</td></tr>
<tr><td>Dispositif</td><td>Les parcours / chemins permis par le dispositif matériel. Certains des parcours / chemins contiennent en leur sein les paliers de l’aisance aquatique. L’élève n’a pas expressément besoin de le savoir. Inutile de mettre une pression évaluative sur les élèves. Les élèves peuvent réguler leur parcours si leur choix ne correspond pas à leurs possibilités.</td><td>Pour faciliter le relevé des réussites. Il est possible de prévoir 3 feuilles A3 qui peuvent chacune être collée à proximité des espaces contenant les parcours. Les prénoms des élèves qui ont choisi le même parcours figurent sur la même feuille. Leur réussite au parcours peut être pointé par un point de couleur (feutre) ou tout autre symbole en face de leur prénom. Peu importe si la feuille est mouillée. Il en restera une trace qui peut être prise en photo.</td></tr>
<tr><td>Manières de faire</td><td>Chaque élève est libre de mettre en œuvre ses propres manières de faire. Mais les encadrants ont tout loisir de rappeler aux élèves les progrès réalisés, les manières de faire efficaces acquises par les élèves et l’intérêt qu’il y a à les mobiliser.</td><td>Peu à peu au cours de cette phase, il va être possible de proposer aux élèves d’identifier leur manière dans les 5 actions (comment j’entre, comment je me déplace, comment je m’immerge et comment je flotte, comment je sors).</td></tr>
<tr><td colspan="2">Critères de réussite</td><td>Je réussis le parcours /chemin prévu ou le parcours / chemin modifié suite à un 1er passage trop facile ou trop difficile.</td></tr>
<tr><td>Simplifications</td><td>Complexifications</td><td>L’élève peut réguler son choix en fonction du résultat de ses tentatives.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sécurité</td><td>Le choix du parcours doit être effectué en classe, en amont de la séance pratique. Cette prise de recul par rapport à sa pratique est fondamentale.
Les encadrants se répartissent les différentes zones d’évolution des élèves. Chaque encadrant connaît le nombre d’élèves qui sont présents dans sa zone de surveillance. Plusieurs perches sont positionnées sur la longueur afin de pouvoir être tendues à un élève en cas de besoin.
Les élèves qui souhaitent changer de zone ne peuvent le faire qu’avec l’accord de l’encadrant en charge de la zone que quitte l’élève.</td></tr>
</table>

SEANCES DE STRUCTURATION	Objectifs des encadrants : permettre à l'élève d'améliorer les manières de faire dans certaines actions, selon les besoins majoritaires des élèves.	
But de la tâche	Selon le groupe dans lequel le maitre/la maîtresse m'a placé, je cherche à améliorer mes réalisations dans les différentes actions : je me déplace plus loin tête dans l'eau, je m'immerge plus profondément, je flotte plus longtemps, je sors par un endroit plus difficile que l'échelle.	
Dispositifs	Dans une 1e partie de séance, dans les zones prévues, les élèves sont répartis afin de travailler plus particulièrement l'une des actions parmi s'immerger, flotter, se déplacer. On parle de travail par ateliers. Un atelier, c'est un endroit où l'accent est particulièrement mis sur une action. Les actions d'entrer et de sortir sont travaillées de fait. Ex : dans les 2 zones du couloir 1, il sera possible de travailler les flottaisons en permettant aux élèves, répartis en binôme de répéter plusieurs fois de suite la même action avant que le binôme ne réalise également cette action de flottaison. Après le travail du binôme dans les flottaisons, le binôme doit ensuite regagner la sortie avant d'entrer dans l'eau et d'investir à nouveau l'atelier. Entrer : Cette action peut se réaliser dans toutes les zones de travail prévues. Entrer par l'échelle n'est possible que dans le couloir 1. Se déplacer : Dans toutes les zones, il est possible de proposer toute la palette des déplacements. L'éloignement par rapport au mur (puis par rapport aux supports) représente un possible stress pour certains élèves. Flotter : Flotter peut également être travaillé dans toutes les zones du bassin. Mais la proximité d'un bord ou d'un mur peut permettre des corrections plus fines par les encadrants.	Dans une 2e partie de séance, les élèves changent d'atelier. 2 ateliers par séance sont un maximum. En effet, il ne paraît pas souhaitable de faire visiter 3 ateliers sur une même séance. Le temps de répétition dans chaque atelier serait alors trop court. Il faut pouvoir travailler ces ateliers avant la séance en classe et après la séance, au retour en classe. A 2 reprises au cours du module, il est souhaitable d'intégrer les apprentissages réalisés au sein d'un parcours Travailler les flottaisons ne signifie pas que les élèves ne vont faire que des flottaisons sans bouger pendant 10 à 15 mn. En revanche, cela signifie que pendant 3 à 4 mn les élèves, par binôme, vont travailler les flottaisons puis poursuivre leur déplacement jusqu'au lieu de sortie. Et ils pourront, après être entrés dans l'eau à nouveau, revenir travailler les flottaisons dans la zone prévue. Travailler les entrées, cela signifie que les élèves vont se placer dans la zone qu'ils auront choisie et vont effectuer l'entrée prévue. Ils se déplacent ensuite jusqu'au point de sortie (immersion et flottaison ne sont pas forcément nécessaires sur cet atelier). Puis ils recommencent cet atelier. Pour toutes les actions, il faut d'abord permettre à l'élève de stabiliser ce qu'il sait faire (répétitions nécessaires) avant de lui proposer d'expérimenter d'autres difficultés.

<table>
<tr><td colspan="2"></td><td>S’immerger :
Pour s’immerger, les élèves doivent utiliser des matériels leur permettant de descendre vers le fond. Car descendre en autonomie vers le fond n’est réservé qu’aux élèves débrouillés.

Sortir :
Chaque sortie d’eau peut être l’occasion d’un travail qui peut permettre l’alternance entre points de sortie « faciles » (échelle) et points de sortie plus délicats (bord bas) voire difficiles (bord haut).</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Manières de faire</td><td colspan="2">Peu à peu, les manières de faire efficaces peuvent être apportées aux élèves :
Pour <u>flotter sur le ventre</u>, je dois regarder le fond de la piscine, avoir mes oreilles dans l’eau, être tout mou, avoir les bras et jambes écartés.
Pour <u>m’immerger</u>, je dois prendre de l’air dans mes poumons, descendre mes mains le long de la perche ou des montants de la cage, rester droit pour descendre vers le fond, garder mes yeux ouverts pour voir où je suis.
Pour <u>me déplacer</u>, je dois essayer de m’allonger le plus possible, d’avoir mon visage dans l’eau, de battre des jambes pour avancer.

Il est important de travailler connaissances et attitudes (se reporter aux contenus d’enseignement en début de projet) : attirer leur attention sur leur ressenti, notamment par rapport à leur corps, les encourager à répéter même s’ils ne sont pas regardés, les sensibiliser à leur rôle d’observateur d’un seul et unique point à observer, etc.).</td></tr>
<tr><td colspan="2">Critères de réussite</td><td colspan="2">Il est important que les élèves identifient leur niveau de réussite dans chacune des actions travaillées : je m’immerge jusqu’à toucher le sol avec les pieds, avec la main, je me déplace en tenant la ligne à une seule main, entre les 2 lignes sans les toucher, je flotte 3 « secondes » sans toucher le mur, après avoir sauté, je remonte sans m’accrocher, etc.</td></tr>
<tr><td>Simplifications</td><td>Complexifications</td><td colspan="2">Les zones de travail permettent de différencier les niveaux de réalisation proposés aux élèves. Se référer à la progression dans chaque action figurant au chapitre 11.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sécurité</td><td colspan="2">Chaque encadrant est responsable de la zone qu’il anime. Il doit connaître le nombre d’élèves qui sont dans cette zone. En cas de présence de bénévole, celui-ci viendra appuyer l’enseignant dans sa zone. Il n’est pas souhaitable de lui confier une zone à animer en autonomie.
Les binômes sont identifiés.
Plusieurs perches sont positionnées sur la longueur afin de pouvoir être tendues à un élève en cas de besoin.
Lorsque les élèves changent de zone, les encadrants s’assurent de l’effectif du groupe partant et du groupe arrivant.</td></tr>
</table>

10. LE DISPOSITIF MATERIEL (GRAND BASSIN)

Le dispositif matériel restera le même sur toute de la durée du module. Il est présenté ci-dessous.

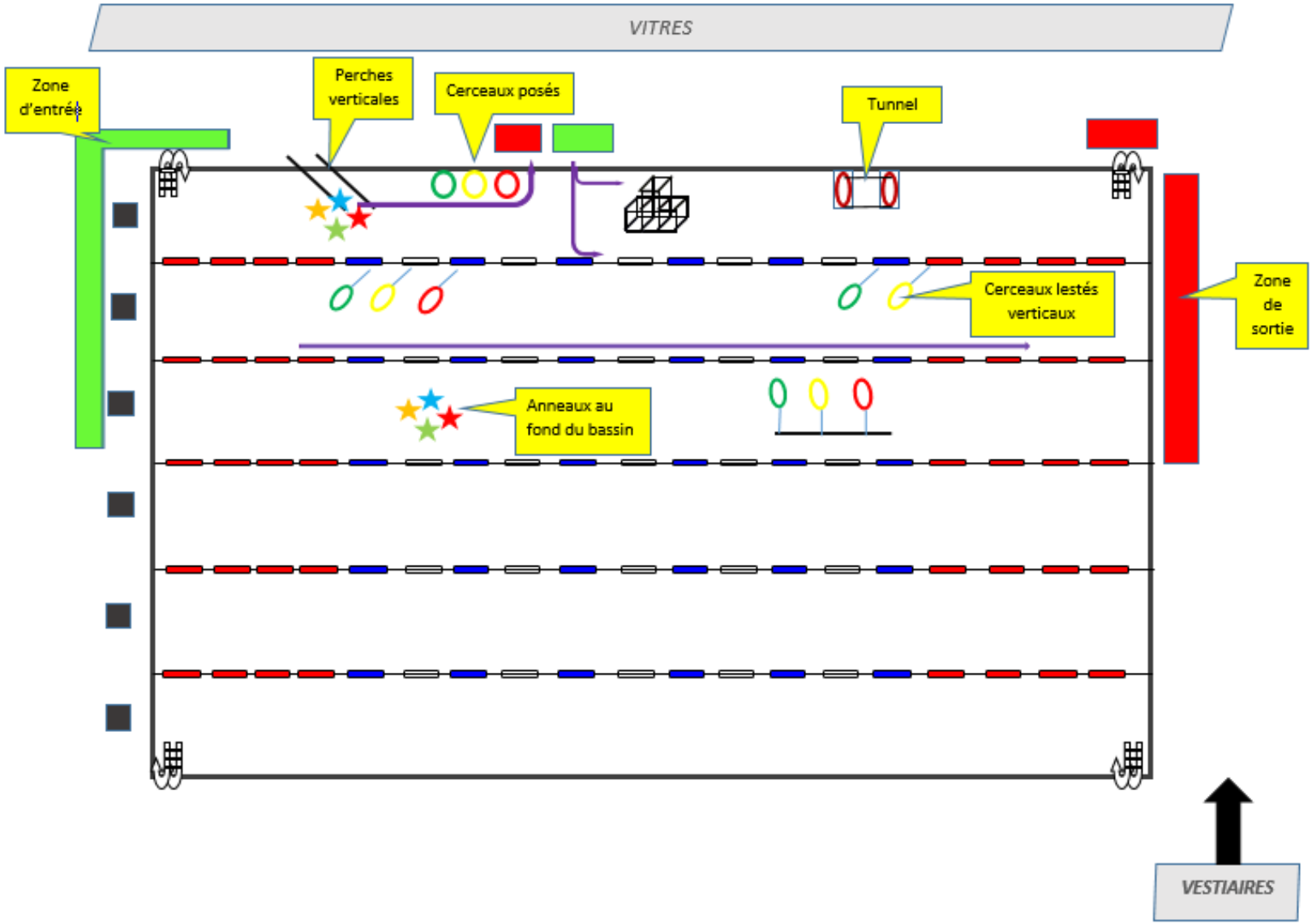

11. Le DISPOSITIF MATERIEL PETIT BASSIN (CP)

Séances de découverte

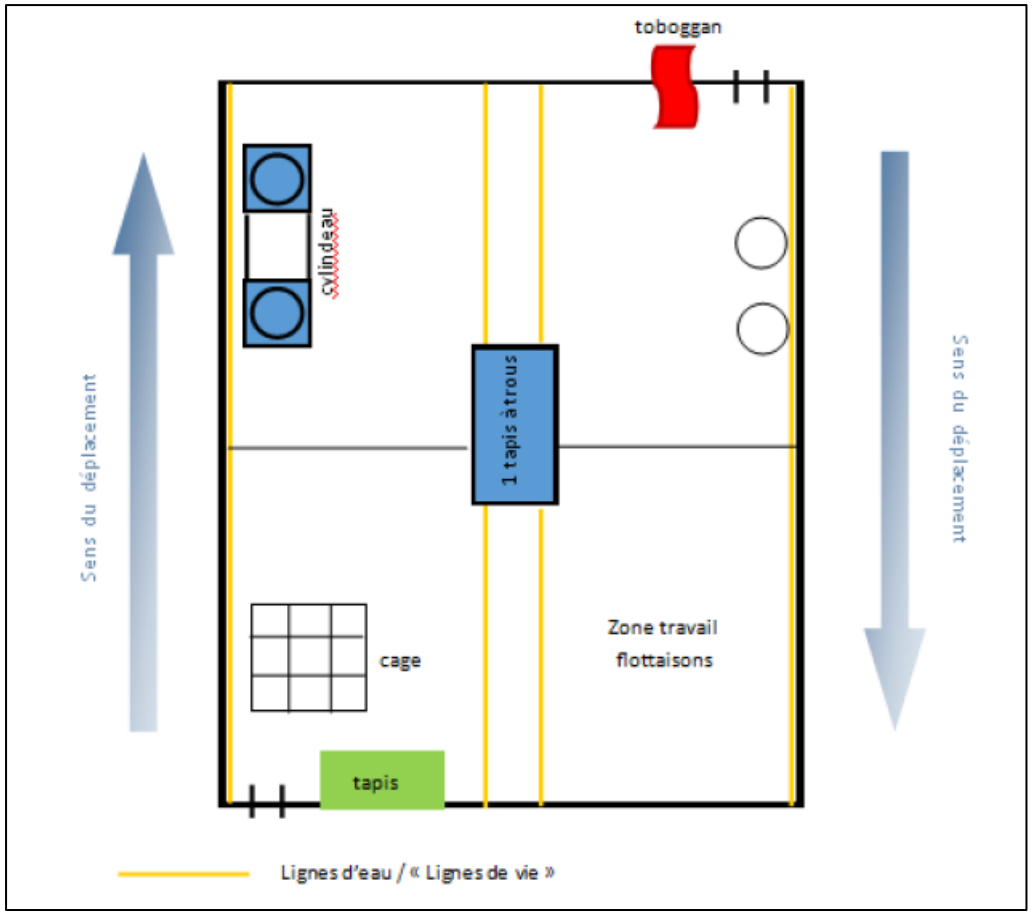

Séances de structuration

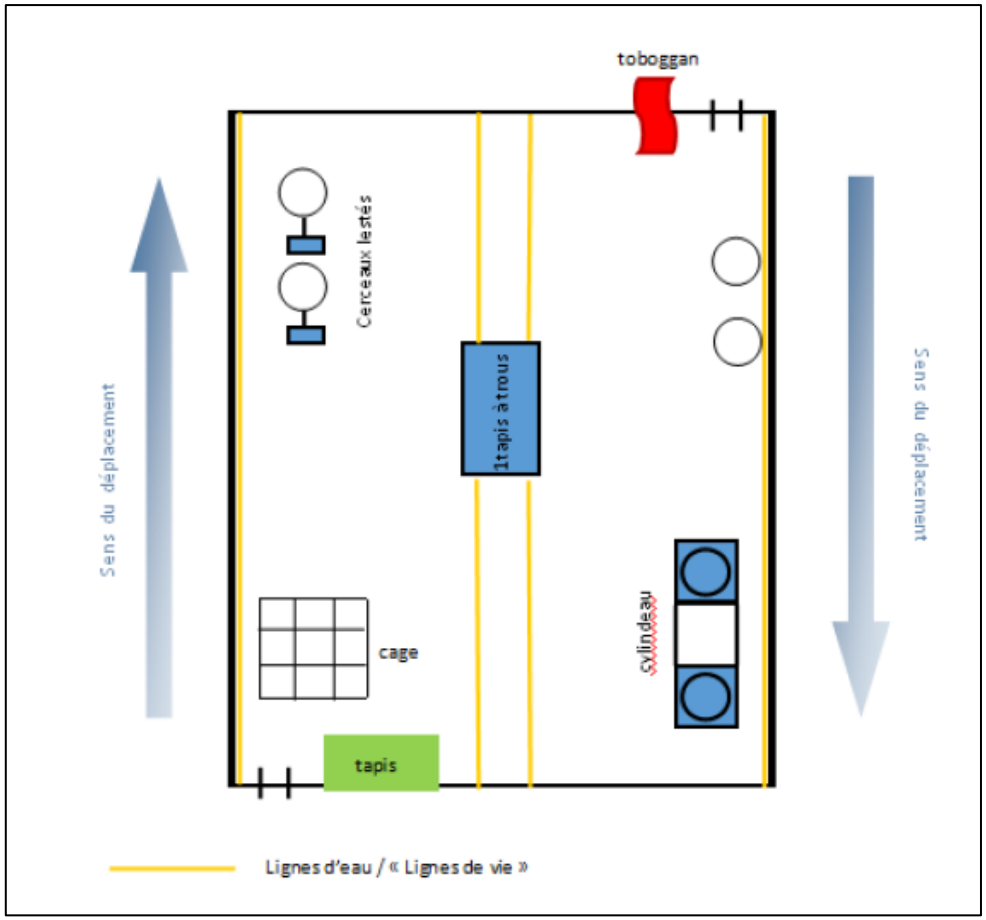

<u>Evolutions entre les phases de découverte et de structuration (en fonction des ressources des élèves) :</u>

- Profondeur de bassin passant de 90 cm à 120 cm
- Disparition de la ligne horizontale pour diminuer le nombre d'appuis et favoriser le travail sur des déplacements plus longs.

Parcours possibles:

(Progressivité et choix en fonction des ressources des élèves)

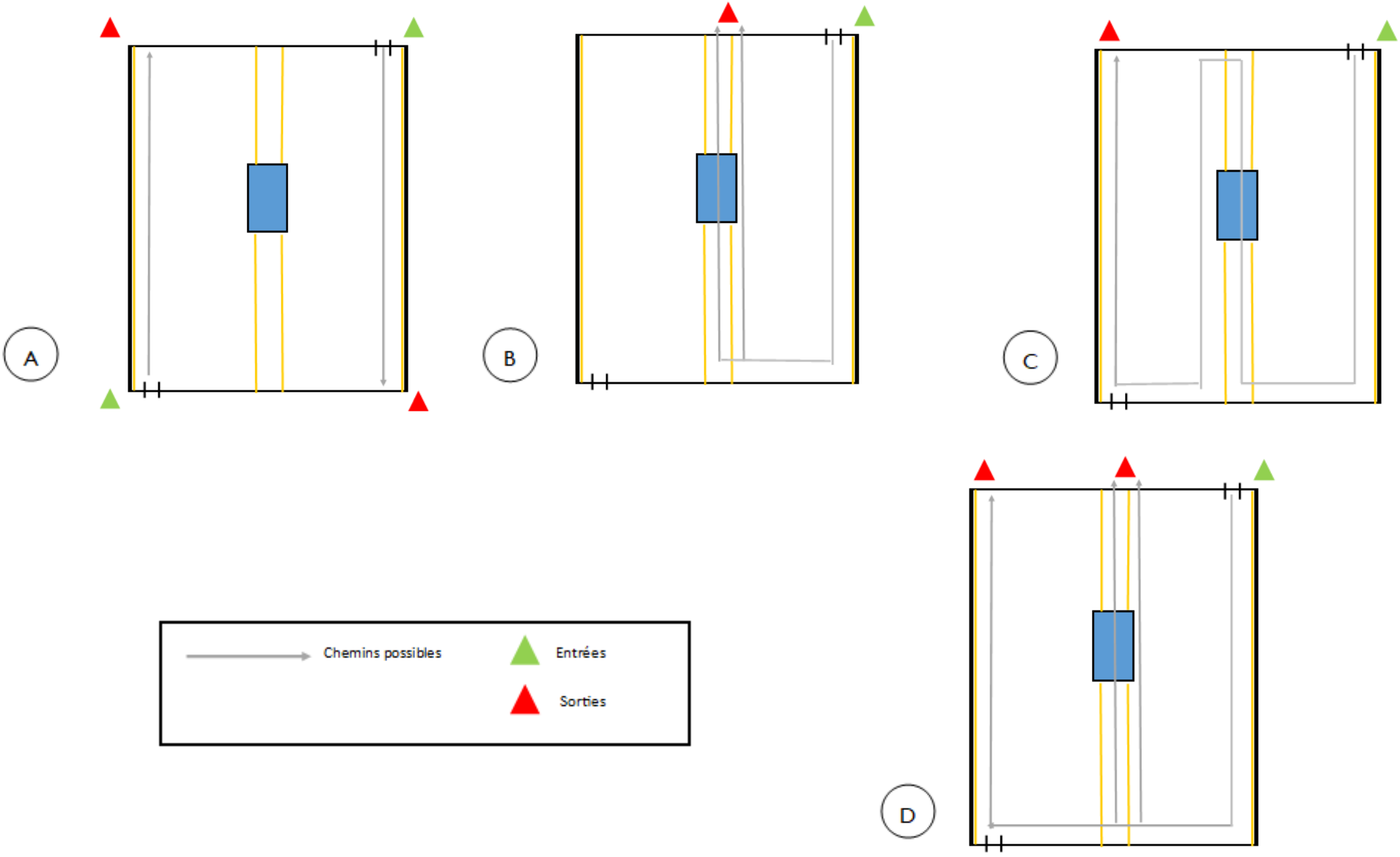

12. LA PROGRESSIVITE DES ACTIONS

ENTREES

Entrées dans l'eau	Critères de réussite (constaté par un camarade dans certains cas)	Manières de faire (Critères de réalisation)
Je descends par l'échelle.	Je descends jusqu'aux épaules. Pour ma sécurité, je ne lâche pas le bord.	Je descends par l'échelle dos au bassin, marche après marche. Mes mains descendent le long des montants de l'échelle.
J'entre dans l'eau en me laissant glisser du bord.	Je m'accroche au bord ou à la ligne.	Assis au bord, je me tourne en mettant mon ventre vers le mur et je descends dans l'eau jusqu'aux épaules.
Je saute dans l'eau sans frite, départ accroupi	Tout mon corps et ma tête passent sous l'eau	Je pousse sur le mur avec mes jambes. Je saute vers l'avant en regardant loin devant et non pas vers la surface.
Je saute dans l'eau sans frite, départ debout	Tout mon corps et ma tête passent sous l'eau	Je pousse sur le mur avec mes jambes. Je saute vers l'avant en regardant loin devant et non pas vers la surface.
A partir de la position à genoux sur une planche, je plonge.	Je rentre dans l'eau par les mains et la tête.	Je place ma tête entre mes bras, mon menton touche ma poitrine. Mon menton ne doit plus bouger de ma poitrine jusqu'à la fin du plongeon. Mes mains sont presque ou déjà dans l'eau. Je me laisse basculer dans l'eau. Je garde mes mains, bras tendus devant moi. Je reste le plus allongé possible tout au long du plongeon.

DEPLACEMENTS

Déplacements	Critères de réussite	Manières de faire (Critères de réalisation)
Je me déplace à la goulotte.	Je me déplace avec mes épaules tout le temps sous l'eau.	Face au mur, mains dans la goulotte, je tire sur mes bras. Une main chasse l'autre. Une main peut aussi passer devant l'autre. Je peux aussi tenir le mur d'une seule main et me m'allonger sur l'eau.
Je me déplace en me tenant à la ligne d'eau.	Je tiens la ligne à deux mains ou à une seule main tout au long du déplacement.	Mon corps est plus ou moins vertical, tête dans l'eau ou pas. Je garde ma main sur la ligne et je tire la ligne vers moi. Je laisse mes jambes flotter derrière moi.
Je me déplace en me tenant à la ligne d'eau en cherchant à placer mes mains de plus en plus loin vers l'avant	Je parcours une distance de plus en plus grande.	Je cherche à placer mes mains loin devant moi. Cela va avoir pour effet d'allonger mon corps de plus en plus à l'horizontale. Je peux battre des jambes pour avancer. Je peux mettre mon visage dans l'eau.
Je me déplace sur le ventre, allongé en faisant l'avion (bras à 90° par rapport à mon corps)	Je me déplace sur la distance prévue en restant à plat	Sur le ventre, mon visage est dans l'eau. Mes oreilles sont dans l'eau. Mes yeux regardent vers le fond. Je bats des jambes. Je peux souffler dans l'eau l'air contenu dans mes poumons. Sur le dos, mes yeux regardent vers le plafond. Mes oreilles sont dans l'eau. Mon bassin est proche de la surface. Je bats des jambes. J'essaie d'avoir une ventilation régulière (expirer - inspirer)/.
Je me déplace sur le ventre ou sur le dos, en fusée (bras en avant du corps, dans le prolongement de celui-ci)	Je me déplace sur des distances de plus en plus grandes sans toucher le mur ou la ligne.	Je regarde vers le fond (ventre) ou au plafond (dos). Je suis allongé. Je fais des battements avec mes jambes tendues (pas crispées). J'utilise une frite ou pas. Sur le dos, je respire calmement et régulièrement. Sur le ventre, je peux d'abord bloquer ma respiration mais le plus vite possible, il va falloir souffler dans l'eau l'air contenu dans mes poumons. Lorsque je n'ai plus d'air, je lève la tête pour inspirer à nouveau.

IMMERSIONS

Immersions	Critères de réussite	Manières de faire (Critères de réalisation)
J'immerge une partie de mon visage : Bouche, Nez, Yeux, Tête entière	La partie de mon visage que j'ai annoncée est sous l'eau.	Avant de m'immerger, j'inspire et je garde mon air. En me tenant à un support solide, je mouille mon visage ou j'immerge mon visage jusqu'au niveau que je pense atteindre
Je passe sous un obstacle posé à la surface de l'eau	Je passe de l'autre côté de l'obstacle	Avant de m'immerger, je peux placer une main de l'autre côté de l'obstacle. Avant de m'immerger, j'inspire et je garde mon air. Je me déplace sous l'eau vers l'avant en tirant sur ma main de l'autre côté de l'obstacle. J'émerge de l'autre côté.
Je traverse un cerceau ou plusieurs cerceaux	Je réussis à traverser le cerceau, plusieurs cerceaux ou le tunnel	Avant de m'immerger, j'inspire et je garde mon air. En essayant de garder mon corps le plus allongé possible, je bats des jambes pour avancer. Je peux aussi « tirer » sur mes bras en repoussant l'eau vers l'arrière pour avancer.
Je descends à la perche	J'atteins l'un des repères de couleur placés sur la perche. Puis je touche le fond avec mes pieds, mes genoux, mes mains, mes fesses, etc.	Avant de m'immerger, j'inspire et je garde mon air. Je descends mes mains l'une après l'autre (une main chasse l'autre puis une main passe en dessous de l'autre). Je garde mon corps droit. Je peux ouvrir les yeux pour me situer sous l'eau.
Je vais chercher un anneau au fond du bassin à 1m 30 / 1m 50 avec aide dans un 1er temps puis sans aide	Je ramène un anneau	Allongé sur le ventre à la surface, je décide d'aller vers le fond sans aide. Je dois inspirer et garder mon air. Puis j'incline mon corps au niveau du ventre pour aller vers le fond, tête la première. Je peux aussi essayer de m'alourdir au départ en me levant au-dessus de l'eau et puis arrêter tout mouvement et me laisser descendre vers le fond.
Je vais chercher un anneau au fond du bassin après avoir parcouru 2 / 3 / 4 / 5 m en immersion	Je parcours la distance annoncée et je ramène un anneau	Allongé sur le ventre à la surface, je décide d'aller vers le fond sans aide. Je dois inspirer et garder mon air. Puis j'incline mon corps au niveau du ventre pour aller vers le fond, tête la première. Je peux aussi essayer de m'alourdir au départ en me levant au-dessus de l'eau et puis arrêter tout mouvement et me laisser descendre vers le fond. Arrivé au fond, je m'allonge le plus possible pour rejoindre l'anneau que je vise.

FLOTTAISONS

Flottaisons	Critères de réussite	Manières de faire (Critères de réalisation)
Je fais la boule	Je me laisse flotter en boule avec ou sans aide (bord du bassin, ligne d'eau, frites)	J'inspire de l'air et je le garde. Je me mets en boule en entourant mes genoux avec mes bras. Ma tête doit toucher mes genoux.
Je fais l'étoile de mer sur le ventre	Je reste allongé sans bouger les bras et les jambes écartés.	J'inspire de l'air et je le garde. Je suis allongé sur le ventre. Mes bras et jambes sont écartés. Je regarde vers le fond du bassin. Je suis immobile. J'essaie de ne pas être crispé. Je compte dans ma tête lentement jusqu'au 3 au moins puis 5, 7 et 10. Je prends le temps de sentir ce que fait mon corps.
Je fais l'étoile de mer sur le dos	Je reste allongé sans bouger les bras et les jambes écartés.	Je suis allongé sur le dos. Mes bras et jambes sont écartés. Je regarde vers le plafond (au-dessus de moi). Je suis immobile. J'essaie de ne pas être crispé. Je prends le temps de sentir ce que fait mon corps.
Je fais la planche sur le ventre ou sur le dos.	Je reste allongé sans bouger en position fusée.	J'inspire de l'air et je le garde. Je m'allonge. Je regarde vers le plafond (sur le dos) ou vers le fond (sur le ventre). Je suis immobile, Mes jambes et mes bras sont proches du corps. J'essaie de ne pas être crispé. Je prends le temps de sentir ce que fait mon corps.
Je fais la planche en passant du ventre sur le dos.	Je reste allongé, je change de position, je passe du ventre sur le dos.	J'inspire de l'air et je le garde. Je suis allongé sur le ventre (idem à l'étoile de mer sur le ventre) puis je passe sur le dos doucement. Je n'ai pas besoin de me presser.

13. ANNEXES

Annexe 1 : la sécurité

SECURITE PASSIVE (ELLE EST DE LA SEULE RESPONSABILITE DES ADULTES)	SECURITE ACTIVE (L'ELEVE DOIT EN CONNAITRE LES CONTENUS)
En NATATION	
Longtemps en amont de la séance, les concepteurs du projet de piscine doivent : Développer une entrée dans la natation qui fasse la place aux compétences générales prévues par les programmes EPS. Cette entrée doit permettre l'expression de tous les élèves. Elle est porteuse de possibilités de développement pour tous : ▪ En cycle 1, la natation relève de l'objectif 2 : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variés. ▪ En cycle 2, la natation relève du champ d'apprentissage « adapter ses déplacements à différents types d'environnements » ▪ En cycle 3, (voire en fin de CE2), c'est le champ d'apprentissage « réaliser une performance optimale, mesurable à une échéance donnée » qui organise les contenus d'enseignement. Le savoir nager est un des attendus du cycle 3. Choisir des contenus d'enseignement adaptés ▪ **Le nombre de parcours, d'éléments ou d'ateliers doit être suffisant pour permettre l'expression de tous.** Sur chaque atelier, des niveaux d'atteinte du critère de réussite doivent être précisés. ▪ Le **choix des matériels** proposés aux élèves doit être envisagé en tenant compte du fait que la panique liée à la peur de manquer d'air sous l'eau va très vite. Aussi, on veillera à éviter certains matériels qui sont porteurs d'une charge émotionnelle trop forte : tapis à franchir dans le sens de la longueur, tunnel, rocher. Il vaut mieux préférer certains éléments autres (franchir un tapis à trou, ou un « tunnel » symbolisé par 2 cerceaux). ▪ **Les profondeurs d'évolution** doivent être limitées (1,80m à 2,00m représentent une profondeur d'évolution largement suffisante pour nos élèves) Organiser les contenus ▪ Des tâches structurées : but et critères de réussite (voire critères de réalisation) ▪ Des tâches organisées pour construire une attitude positive (concentration, répétition, capacités d'observation, engagement devant et avec les autres) Organiser le temps de la séance ▪ Une séance qui débute……en classe et s'y termine ▪ Une entrée ritualisée dans l'activité ▪ Une structure stable de la séance : une entrée dans l'activité, 1 à 2 tâches par séance, des modalités de passation des consignes et/ou de régulation et un bilan en fin de séance représentent un canevas de séance possible **Dans la classe**,	L'élève doit connaître et reconnaître les espaces dans lesquels il va évoluer : ▪ Les espaces prévues pour les regroupements et l'écoute des consignes et les échanges avec les adultes, ▪ Les espaces de travail clairement délimités avec éventuellement (si tel est le cas) la connaissance des zones de difficulté croissante. Il doit connaître les lieux d'entrées possibles, les sens de déplacements, les lieux d'immersions et les lieux de sorties identifiés et signalés, les espaces interdits éventuels (qui doivent être clairement signalés), les ateliers qui peuvent eux aussi être délimités : **les zones de travail doivent être clairement délimitées avec un codage des entrées (pieds de couleur, plots de couleur, plots de couleur, à condition que ces éléments soient antidérapants), des espaces dédiés à la flottaison, aux immersions et des sorties (idem).** ▪ **Les profondeurs du bassin doivent être connues.** Selon les profondeurs, certaines interdictions doivent être portées à la connaissance de l'élève qui doit les respecter (plongeons) L'élève doit investir l'espace ou réaliser le parcours ou l'action initialement prévue L'élève doit connaître les règles de sécurité, de fonctionnement et d'hygiène et les RESPECTER: ▪ Les règles d'or : je ne cours pas, je ne pousse pas, je ne m'accroche pas à un camarade, je fais attention à mes camarades lorsque j'entre dans l'eau, je ne crie pas. ○ Je ne DOIS pas revenir seul sur le bord du bassin. ▪ Les règles de fonctionnement : ○ je ne peux m'engager sur certains éléments du dispositif que si aucun autre élève ne me précède ou si un seul élève me précède. ○ je respecte la règle « chacun son tour », ○ je respecte le nombre de répétitions maximales prévues sur un atelier ou un élément du dispositif ▪ Les règles d'hygiène ○ je dois passer aux toilettes avant de prendre ma douche ○ je me douche avant d'entrer sur le bassin

L'enseignant doit présenter à l'élève le dispositif : celui-ci doit être travaillé en classe. L'enseignant doit laisser suffisamment de temps à l'élève pour qu'il s'approprie et se représente le dispositif dans lequel il va évoluer.

L'enseignant doit présenter à l'élève les différents adultes présents dans la piscine,
Cela signifie que l'élève doit :

- Connaître le rôle des différents adultes présents (le maître est là aussi pour m'aider, le maître-nageur sur sa chaise surveille et siffle en cas de problème, le maître-nageur qui me fait travailler peut aussi m'aider en cas de besoin. Il est là pour m'aider à mieux me déplacer, m'immerger, etc.)
- Savoir qu'il peut s'adresser aux différents adultes s'il a quelque chose à demander ou une remarque à formuler

L'enseignant doit présenter aux élèves les règles de sécurité, de fonctionnement et d'hygiène. L'enseignant et l'intervenant doivent faire identifier et faire respecter ces règles par les élèves

- Des règles de fonctionnement annoncées aux élèves (3 par tapis, pas plus de 2 sur la corde, aucun élève accroché à la perche verticale lorsqu'un élève y tente une immersion, vérifier avant de s'accrocher à la perche verticale que personne n'est en train d'y évoluer, pas plus de 3 tentatives pour éviter les bouchons qui empêchent l'expression de tous)
- Ce qui est permis à la piscine, ce qui est interdit
- Ce que chaque élève peut faire pour que la piscine reste propre

Pendant la séance,
L'enseignant doit vérifier la conformité du dispositif avec le projet prévu…..
…..et indiquer aux élèves les changements qu'il a pu constater ou qu'il souhaite proposer

L'enseignant et l'intervenant mettent en œuvre une sécurité qui passe également par des matériels répondant à certaines normes et judicieusement placés

- **Le matériel utilisé est aux normes et/ou ne présente aucun risque objectif (blocage, bord tranchant, arête vive)**
- **La fixation des matériels doit être assurée et régulièrement vérifiée.** Cette vérification doit être faite par les maîtres-nageurs sauveteurs et par l'enseignant.
- Il est important de prévoir une utilisation du matériel qui ne corresponde pas à celle qui doit être faite de ce matériel.
- **Prévoir des éléments de sécurité** (perches, frites à lancer) rapidement accessibles dont le positionnement ne risque pas d'entraîner le moindre risque de glissade ou de chute. Cette connaissance des règles doit s'accompagner d'une mise en œuvre de ces règles

L'enseignant et l'intervenant doivent intervenir de manière concertée

- Chaque adulte connaît son rôle au cours de la séance
- Chaque adulte sait ce qu'il a à faire en cas de problème ou d'intervention importante
- La tenue est adaptée à l'activité et permet l'intervention rapide (aucun objet de valeur ou fragile (montre, téléphone, bijou, etc.) ne doit retarder l'éventuel « saut » dans l'eau
  - je peux me rendre aux toilettes après en avoir fait la demande à un adulte. Je signale mon retour au même adulte

L'élève doit connaître les temps de la séance et être acteur au cours de ces temps :
L'élève doit pouvoir identifier, repérer :

- Le rituel du début de séance : rappel des règles de sécurité, du parcours ou des actions réussis au cours de la séance passée, positionnement devant le parcours ou l'action qui a été réussie la dernière fois, tout ce qui peut aider l'élève à se remémorer ses réalisations précédentes, les zones où elles ont été réalisées.
- les moments privilégiés d'échanges avec les adultes, les moments où il pourra les interpeler plus aisément (regroupements, retours marchés à l'issue d'un parcours, etc.).
- le rituel de la fin de séance : retour sur ce qui a été appris, sur les progrès réalisés, sur les difficultés rencontrées, sur le travail qui va être mené en classe, etc.

L'élève doit avoir une réelle connaissance de son projet :

- Il faut favoriser la réelle connaissance des actions ou des projets que l'élève va pouvoir réaliser et également des critères de réussite qui vont accompagner son projet d'action. La connaissance, par l'élève, du niveau immédiatement supérieur à celui qu'il a atteint présente plusieurs points positifs : l'élève va pouvoir se rendre compte de l'écart qui le sépare de la réalisation présentée comme supérieure et donc en mesurer l'atteinte possible ou pas. C'est donc une réelle mise en projet qui doit être initiée, mise en projet en lien étroit avec la sécurité active.

L'élève doit aussi connaître le nom et la fonction et les possibilités offertes par les matériels qu'il va être amené à utiliser

Il est possible de responsabiliser l'élève
Ce n'est surtout pas lui déléguer la surveillance, seul, d'un camarade.

- Mais c'est instaurer une obligation de prise en compte de l'autre sur un atelier ou un temps court repéré (exemple : celui qui vient de réaliser une action regarde celui qui arrive sur l'atelier et lui dit s'il a réussi ou non l'action prévue). Il faut bien évidemment diriger le regard de l'élève vers un seul point à observer et donc être précis sur ce qui doit être observé. Observer est un moyen de prendre conscience des différentes manières de faire, des réussites et des difficultés rencontrées. Cela participe à la connaissance que les élèves peuvent avoir de leurs ressources et donc de ce qu'ils sont en mesure de réaliser à l'instant T.

L'enseignante et l'intervenant doivent s'assurer du respect des normes réglementaires : ▪ Vérifier le respect des normes de sécurité (surveillance), d'encadrement, de surface disponible par élève, des diplômes requis pour assurer les différents rôles. ▪ Le signal déclenchant l'intervention nécessaire est connu de tous (intérêt de prévoir une simulation en cours de module) L'enseignant et l'intervenant doivent conserver le contrôle visuel de la classe et assurer à tout moment la régulation et le contrôle des séances. Cela implique de : ▪ Identifier et choisir un placement compatible avec la vision de tous les élèves ▪ Etre orienté vers le bassin et non dos à celui-ci ▪ Dans le cas où des interventions individualisées seraient nécessaires, les effectuer autant que faire se peut en conservant la vision globale du bassin ▪ Une concertation nécessaire entre les adultes avant toute descente dans l'eau de l'un des adultes ▪ De réfléchir, au cours de la rédaction du projet de piscine, à l'agencement de l'espace et des ateliers, et de leur prise en charge par un adulte L'enseignant et l'intervenant doivent prévoir l'équipement des élèves et surtout sa bonne utilisation ▪ Lunettes, bonnet (couleur de bonnet imposée par classe avec prénom de l'élève marqué). Il importe que les élèves sachent utiliser leurs lunettes. Il serait bon qu'en amont, les parents puissent être sensibilisés sur le type de lunettes à acheter mais attention aux situations financières difficiles). Au cours de la séance, l'enseignant et l'intervenant doivent COMPTER à plusieurs reprises les élèves. En fin de séance : Les fins de séance peuvent être parfois agitées. Les adultes doivent donc : ▪ compter les élèves. L'enseignant ramène sa classe vers les vestiaires. Il doit fermer la marche jusqu'au pédiluve et quitter le bassin en dernier de façon à empêcher tout retour d'élève vers les bassins. Aucun élève n'est autorisé à aller chercher une serviette oubliée ou une paire de lunettes.	**Après la séance**, L'élève doit pouvoir exprimer ce qu'il ressent : ▪ Permettre à un élève de construire sa sécurité active, c'est également lui permettre d'exprimer ses doutes, ses craintes, ses envies, c'est prendre le temps de cerner ses représentations sur ce qu'il vit à la piscine (représentation des propriétés de l'eau). Pour cela, il faut lui permettre d'en parler, notamment en phase de découverte, afin qu'il puisse exprimer ce qu'il ressent et, par un travail de comparaison entre ce qu'il énonce, ce qu'il perçoit et ce qu'il réalise effectivement, lui permettre de faire évoluer (si besoin est) ses représentations.

Annexe 2 : L'avant et l'après-séances, en classe

En phase de découverte :

L'avant

Avant la 1e séance, il s'agit de préparer l'élève à sa première venue dans le bassin en répondant à ses questionnements.

Lors de cette phase, même si la visite du maître nageur dans la classe aura en partie contribué à la préparation de l'élève, il sera important de travailler autour :

- du **contenu précis du sac de piscine** (même si cela a déjà été communiqué en amont aux familles)
- du **déroulement du déplacement vers la piscine** (afin de rassurer certains élèves inquiets tout en apportant quelques informations nouvelles aux autres), des étapes entre l'arrivée à la piscine et l'arrivée au bord du bassin
- des **personnes qui vont intervenir** avec les élèves
- des **règles de fonctionnement et de sécurité**
- du **dispositif** et du **matériel associé**. Il serait pertinent de commencer à échanger autour des actions qui vont être demandées dans ce nouveau milieu (entrer, se déplacer, s'immerger, flotter, sortir).
-

Tous ces apports pourront être effectués par le biais d'une vidéo, de dessins ou de photos.

Cet « avant » permettra aussi de sensibiliser les élèves à la notion de sécurité. Il sera important de leur montrer tous les éléments qui concourent à leur sécurité (encadrement, surveillance), mais également attirer leur attention sur la participation, par leur conduite, à leur propre sécurité (en respectant les règles, en demandant si l'accès de telle zone est possible au lieu d'y sauter directement, en respectant les consignes d'évolution, etc.).

L'après

Ce temps permettra de revenir en classe entière sur ce qui a été vécu, ressenti, mais aussi sur ce qui a été réalisé, compris.

C'est le moment de revenir sur :

- les **règles de sécurité** et leur respect et sur la nécessité que chacun participe à cette sécurité
- les **règles d'hygiène et de fonctionnement**.
- les **réalisations des élèves**, de les faire écrire ou dessiner à ce sujet, d'éclaircir avec eux la signification des actions entrer, s'immerger, etc. et de constituer ainsi un **vocabulaire commun** à la classe compréhensible par tous.
- leur **vécu** affectif (ressenti, efforts) et corporel et en garder une trace avec l'aide de l'enseignant (cahier du nageur).

En phase de référence

L'avant

Il s'agit d'aider l'élève à s'interroger sur ses propres ressources : « Qu'est-ce que je suis capable de montrer et de réussir ? ».

L'enseignant devra dans un premier temps l'inciter à faire le parallèle avec le vécu des deux premières séances de découverte.

Si l'élève construit son projet en zone 3 alors qu'il n'est pas sorti de la zone 1 depuis le début du module, l'enseignant doit le réorienter et l'aider à se situer. Le résultat de la « pêche » d'anneaux de différentes couleurs (les différentes couleurs peuvent symboliser différentes profondeurs et donc des niveaux de difficultés), devra inciter l'élève à montrer le meilleur de ses propres ressources. Il s'agira pour lui de se mobiliser au mieux, sans comparer son action avec celle d'un autre élève.

Aussi, l'élève qui se sous-estime en proposant un parcours en zone 1 alors qu'il a déjà emprunté la zone 3, devra être guidé par l'enseignant. Cela lui permettra ainsi d'oser s'engager dans des actions qu'il a déjà réalisées et réussies.

Le critère de passage d'une zone à l'autre, qui consiste à réussir 3 fois un parcours dans la zone plus facile pour accéder à la zone plus difficile, peut servir de référence dans la construction du projet de l'élève.

L'élève devra également préciser s'il souhaite enchaîner les actions (sans arrêt) ou s'il a besoin de s'arrêter entre chacune d'elles.

« Est-ce que mon projet d'actions est adapté à mes ressources ? » « Est-ce que j'ai bien pris en compte les critères de réussite dans ce projet ? »

L'élève peut amener son projet d'actions au bord du bassin pour s'y référer : une occasion pour les intervenants de le soutenir dans son action.

L'après

De retour en classe, l'élève fait le bilan de la séance : « Qu'est-ce que j'ai réussi ? ».

Il est important d'inscrire l'élève dans une dynamique positive par rapport à l'activité aquatique et plus généralement par rapport aux apprentissages. Ce premier vécu doit être écrit. Cette trace de la situation de référence permettra la comparaison avec les réalisations de la phase de bilan.

« Mon projet d'action était-il possible pour moi ? ».

L'élève doit pouvoir comparer son projet à ce qu'il a effectivement réalisé. Il est alors conscient de ce qu'il sait faire. Dans la trace écrite devra également figurer son ressenti, ses difficultés, ses facilités, ce qu'il espère bientôt réussir…

A ses acquis antérieurs se sont ajoutés les progrès réalisés depuis le début du cycle. Ainsi, l'élève conscient de ses réussites et de ses ressources devient responsable et acteur de sa formation.

En phase de structuration

L'avant

Sont essentiellement à travailler :

Les actions que l'élève va pouvoir tenter, parce qu'elles correspondent à ce qu'il est capable de réussir avec l'aide des adultes dans un 1er temps puis seul dans un 2e temps.

Les lieux où vont être travaillées ces actions doivent être précisés et connus par l'élève.

L'élève doit également connaître les critères de réussite attachés aux actions qu'il va réaliser. C'est à cette condition que l'enseignant va pouvoir installer un climat de confiance largement propice aux apprentissages.

Présenter les possibilités offertes par le dispositif doit se faire à ce moment-là.

L'après

Revenir sur les réussites avérées et sur les manières de faire est un passage obligé.

A côté des progrès réalisés et portés à la connaissance et à la conscience des élèves, l'enseignant doit aussi veiller à montrer en quoi les connaissances et les attitudes des élèves se transforment positivement. Montrer à l'élève qu'il réussit de mieux à mieux à expliquer comment il s'y prend pour « faire », pour réussir, est nécessaire. Montrer également à l'élève qu'il ose s'engager davantage en autonomie dans les situations d'apprentissage, sans risque, est important. Lui montrer que l'aide qu'il apporte à son camarade a été bien perçue et qu'elle est utile à l'autre est positif. De la même façon, lui signaler que son meilleur respect des règles a été perçu, de même que sa « bonne » évaluation de ses réussites concourt à développer les versants méthodologiques et sociaux des compétences à développer.

En phase de bilan

L'avant

L'élève va devoir préparer son projet d'action. Il faut donc s'assurer que ce projet n'est pas soit trop facile (peu d'intérêt) soit trop difficile (échec largement probable).

Il faut donc mettre en lien ce qui a été vécu tout au long de la phase précédente et ce qu'il va réaliser au cours de cette dernière phase.

L'après

2 mots peuvent résumer ce qui est important :

- réussite du projet
- progrès réalisés depuis le début du module

Ils doivent être accompagnés des progrès réalisés au niveau des connaissances et des attitudes développées au cours du module. L'intérêt transversal de ce dernier point est fondamental.